

Mise en candidature pour les postes du conseil d'administration

Mise en candidature

Si vous êtes intéressés, en tant que membre de l'Association vous pouvez poser votre candidature pour l'un ou l'autre de ces postes.

Quels sont les postes à combler?

Un (1) siège est en élection. Il s'agit du poste suivant :

- poste d'administrateur (gérer différentes tâches...)

Quelles responsabilités incombent à ce poste?

- Représenter l'ACI auprès des instances officielles selon le mandat décidé par le CA
- Maintenir un contact étroit avec tous les membres du CA et les Comités
- Participer aux réunions du CA afin de décider des orientations de l'ACI et assurer son développement
- Répondre aux différents mandats qui lui sera octroyés selon les besoins de l'ACI

Où dois-je envoyer ma mise en candidature?

Envoyez une note par courriel à fch@cam.org, en précisant votre nom et prénom, numéro de téléphone ainsi que les buts et objectifs de votre mise en candidature trois jours avant l'assemblée (**soit avant le 13 octobre 2005**). Le comité préparera alors les bulletins de vote et un rapport de mise en candidature pour l'assemblée générale.

Information

Pour de plus amples renseignements, appelez **François Chevalier** au **514-524-9974**.